

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 345.665

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Société V^o CH. ROSSIGNOL ET C^{ie} résidant en France.

Perfectionnements apportés dans la fabrication des voies ferrées pour jouets.

Demandé le 18 août 1904.

Délivré le 24 octobre 1904. — Publié le 8 décembre 1904.

L'invention se rapporte à la confection des voies ferrées en métal mince sur lesquelles on fait rouler les locomotives, wagons et autres jouets analogues.

5 Ces voies ferrées sont faites par sections composées chacune de deux bouts de rails parallèles attachés sur deux ou trois traverses; les sections s'assemblent les unes aux autres par des tiges de pénétration logées dans les creux du champignon du rail.

10 Les perfectionnements actuels ont pour objet de permettre l'attache des rails sur leurs traverses, dans chaque section de voie ferrée, sans recourir à des pièces d'agrafage supplémentaires, à des points de soudure ou à tous autres moyens coûteux de fabrication.

15 Le dessin ci-joint montre le mode perfectionné d'attache des rails sur les traverses; la description ci-après en indique les particularités et les avantages.

20 Les fig. 1, 2 et 3 représentent, en coupe verticale, en vue longitudinale et en plan, un fragment d'une section droite de voie ferrée confectionnée suivant les perfectionnements actuels, les sections courbes sont confectionnées de la même manière.

Les fig. 4 et 5 montrent, longitudinalement et transversalement, la configuration du rail dans la partie où il s'attache à la traverse.

Suivant les perfectionnements actuels on prépare et on assemble les diverses parties d'une section de voie ferrée (droite ou courbe) de la manière suivante.

35 Dans les traverses A on pratique des ouvertures allongées *a*. Sur le patin des rails B on découpe deux pattes d'agrafage *b* à chacun des endroits où ces rails reposent sur les traverses. On introduit les pattes *b* à travers les fentes *a* des traverses et en dessous de ces traverses on recourbe les pattes *b* contre le plat desdites traverses.

40 Par ce procédé, les sections droites ou courbes de voie ferrée sont constituées rigide-ment sans le secours d'aucune soudure, rivure, agrafe rapportée, ou autre artifice de fixation; la main-d'œuvre d'exécution en est excessivement simple et très rapide, la solidité en est très grande, car rien n'altère la rigidité du rail ou de la traverse; enfin l'aspect en est 45 très satisfaisant et imite parfaitement celui d'une voie ferrée réelle faite de rails à patin posés sur traverses.

Prix du fascicule : 1 franc.

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet la confection des sections de voies ferrées pour jouets dans les meilleures conditions de solidité et de bon aspect, par un procédé d'exécution évitant

tout élément accessoire pour attacher les rails sur leurs traverses ainsi que c'est spécifié.

SOCIÉTÉ V^o CH. ROSSIGNOL ET C^{ie}.

Par procuration :

J. MATHIEU.

Fig. 1

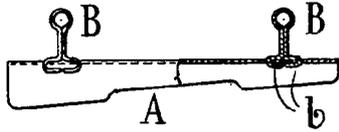


Fig. 2

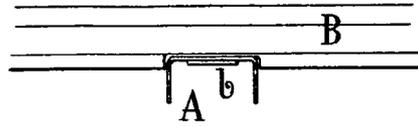


Fig. 3

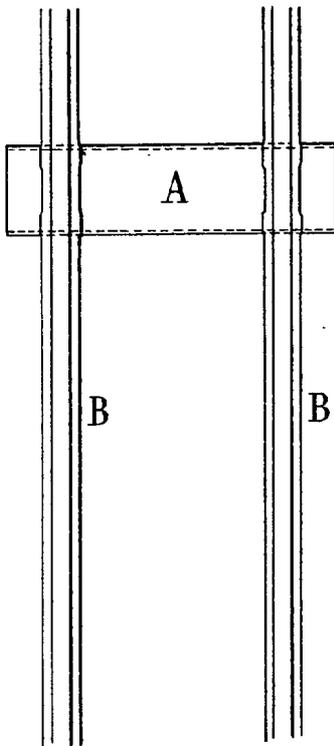


Fig. 4

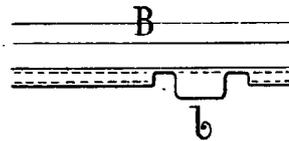


Fig. 5

